



## VILLE DU LOCLE

### RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL concernant la désignation d'une rue

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En avril 2005, vous nous accordiez les crédits nécessaires à la réalisation de l'équipement de la première étape de la zone à bâtir des Malpieres-Centre.

La création de cette route de desserte permettra d'assurer, dans un premier temps, l'accès à six unités d'habitation puis, dans un deuxième temps, à l'ensemble du périmètre supérieur qui pourra accueillir une vingtaine d'unités.

Il convient aujourd'hui de donner un nom à cette nouvelle rue. Nous vous soumettons, en accord avec la Commission de désignation des rues, la proposition suivante.

#### **Rue des Dentellières**

##### Historique

La dentelle aux fuseaux était la principale industrie dans la région avant l'arrivée de l'horlogerie.

Les hommes cultivaient le lin que les dentellières utilisaient pour exécuter leurs dentelles. La fragilité du fil de lin nécessitait de travailler dans une atmosphère humide, ce qui contraignait les dentellières à oeuvrer dans les caves de leur maison, à la pâle lumière de lampes à huile. Ces dures conditions de travail causaient de sérieux problèmes de santé; en particulier, à 40 ans, la plupart des dentellières devenaient quasiment aveugles.

Venue de Dijon lors de la Réforme, la dentelle fut pratiquée au Locle dès cette époque. Dès 1650, elle fut exportée, grâce à son prix inférieur à celui de l'étranger. Les dentellières travaillaient leurs dentelles sur le modèle des Flandres qu'on appelait "dentelle à fond".

Au Locle, vers 1770, il y avait 331 horlogers, 726 dentellières, 56 négociants, 78 orfèvres et 15 fabricants de bas.

En 1816, fut fondé l'Asile des Billodes, institut pour enfants déshérités. Dès leur plus jeune âge, les fillettes étaient initiées à la dentelle. En 1827, une centaine d'enfants y étaient encore occupés. On parle d'un voile d'une grande finesse offert à la Reine de Prusse. On parle également de la Cour de Russie, de la Comtesse de Berndorf, etc.

Deux livres de comptes de 500 pages ayant appartenu à Mélanie Montandon du Locle, négociante en dentelles, nous montrent qu'entre 1832 et 1850, 750 dentellières du Locle, des Brenets, de La Sagne et des Eplatures travaillaient pour elle. Dans ses livres, il est apparu que 18 sortes de dentelles étaient travaillées. Ces dentellières en faisaient de 20 à 50 mètres de chaque. Elles faisaient également des panneaux pour des châles.

A partir de 1840, l'horlogerie prit le dessus et l'activité dentellière déclina brusquement.

Au début du 20ème siècle, plusieurs dames ont suscité un renouveau de la dentelle dans le canton de Neuchâtel. Durant la guerre 1914-1918, toutes les ouvrières au chômage travaillaient dans les ouvriers de dentelles. Puis à la fin de la guerre, quelques dentellières travaillèrent encore un peu, mais par plaisir.

Aujourd'hui, l'activité des dentellières est toujours pratiquée au Locle par une association de personnes qui collaborent avec nos Musées. Nommer cette nouvelle rue "des dentellières" au Locle est en fait la reconnaissance d'un travail qui a fortement contribué, durant plus de deux siècles, à l'enrichissement de notre cité et de notre région.

En conséquence, au vu de ce qui précède et en accord avec la Commission de désignation des rues, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter le présent rapport et voter l'arrêté suivant :

Le Conseil général de la Commune du Locle,  
Vu le rapport du Conseil communal, du 8 février 2006,  
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964,  
sur la proposition du Conseil communal,  
a r r ê t e :

Article unique.- La route desservant le nouveau quartier des Malpierrez-Centre, est désignée sous le nom de rue des Dentellières.

Le Locle, le 8 février 2006

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président : Le secrétaire :

D. de la Reussille

J.-P. Franchon

Annexe : 1 plan